

DELIBERATION N° 5-220203
DESIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEMENTAIRE AU SEIN DE LA
COMMISSION DES FINANCES

ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 2022 - ANGERS

Considérant que les membres élus ont procédé à la désignation des membres de commission des finances lors de l'assemblée générale d'installation du 9 décembre dernier,

Considérant qu'il est possible d'ajouter des membres supplémentaires à la commission des finances,

Considérant la candidature de Monsieur Christophe RONDEAU, membre élu,

Les membres élus le désignent comme membre de la commission des finances.

La commission des finances sera donc désormais composée des membres suivants :

- Anne LEBRUN, présidente,
- Cécile PRENAT, vice-présidente de la commission,
- France GERARD
- Philippe BESNIER
- Christophe RONDEAU

PS : Cette modification sera mentionnée dans notre règlement intérieur.

Quorum : 24
Votants : 38
Votes "pour" : 38
Votes "contre" : 0
Abstentions : 0



Jean-François REYNOUARD,
président de la CCI Pays de la Loire